Un internaute condamné pour injure publique homophobe envers Lyes Alouane : « Dégage sale homosexuel […] jenvoi mes cousins Gitant te tabasser »

24/02/2021 à 11h34



Un jeune tweetos de 16 ans a été condamné, ce mardi 23 février, pour injure publique homophobe envers Lyes Alouane, pour un tweet du 4 août 2019 : *« Dégage sale homosexuel, commente encore une fois une de mes publications jenvoi mes cousins Gitant te tabasser »*

Lyes Alouane avait alors porté plainte, suivi par les associations Mousse et Stop Homophobie. Les parties ont comparu devant le tribunal pour enfants de Nanterre ce mardi 23 février 2021.

En raison de son âge et de sa volonté de se repentir lors de l'audience, le tribunal pour enfants de Nanterre a délivré à l'auteur des faits un simple avertissement solennel. Il doit aussi verser 1000 euros à Lyes Alouane en réparation de son préjudice moral et des frais d'avocat engagés. Les associations Mousse et Stop Homophobie recevront également 1

euro symbolique chacune pour le préjudice moral qui découle de cet acte homophobe et 100 euros en remboursement des frais de justice.

[…]

AssoMouse

Homophobie à Gennevilliers (92) : En pleine interview, Lyes Alouane est chassé (MàJ : il viendrait de se faire tabasser)

Un jeune homosexuel qui vit à Gennevilliers raconte la violence qu'il subit